

Vidanges



En 2008, dans le cadre de sa démarche de service public, le SPANC du SIVOM a donc décidé de se doter d'une compétence facultative : l'entretien de l'assainissement individuel. Cela concerne les vidanges de fosses septiques ou fosses toutes-eaux. En regroupant les interventions et en organisant des tournées sur l'arrondissement, les coûts aux usagers sont alors réduits. Aujourd'hui, pour réaliser ces vidanges, le SIVOM travaille en prestation de service avec l'entreprise « ASSAINISSEMENT CURAGE DU FOREZ ».

Le SIVOM d'Ambert relance son opération de vidange de fosses septiques et fosses toutes eaux, en collaboration avec l'entreprise SARL Assainissement Curage du Forez.

Des tournées par secteur géographique vont être organisées sur le territoire.

En savoir plus

- [Consultez le tarif des vidanges](#)